

Excellent isolant thermique qui combine naturellement faible conductivité et forte inertie thermique pour un confort maximal hiver comme été.

AVANTAGES PRODUIT

- **Dense**, résiste aux infiltrations d'air et au tassement pour une isolation durable
- **Ouvert à la diffusion de vapeur d'eau**, régule naturellement l'hygrométrie et préserve la qualité de l'air intérieur
- Performance acoustique
- **Matière première renouvelable** issue du recyclage du bois provenant en partie de forêts gérées durablement
- Ne provoque pas d'irritation cutanée
- Fabrication en voie sèche, respectueuse de l'environnement
- **Souple et léger**, facilite la pose entre montants
- Formats disponibles adaptés à la maison ossature bois (MOB)
- **Marquage CE, éligible au crédit d'impôts**



APPLIICATIONS

- **Toitures par l'intérieur** : pose entre chevrons et sous chevrons en couches croisées
- **Murs** : murs périphériques, entre montants des MOB, cloisons intérieures, par l'extérieur derrière bardage ventilé
- **Planchers** : entre solives, entre poutres en I, planchers de combles non aménagés

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Panneau isolant fibres de bois WF-EN 13171 – T3 – MU2 – AF4, conforme aux exigences de la norme européenne EN 13171

- Composition : 92% de fibres de bois ignifugées, ≈ 8 % liant polyoléfine

PROPRIETES	NORMES DE REFERENCE	VALEURS						
Conductivité thermique λ	EN 10456	0,036 W/m.K						
Densité	EN 1602	50 kg/m ³						
Chaleur spécifique		2100 J/kg.K						
Epaisseurs (mm)	EN 823	40	60	80	100	120	140	
Résistance thermique R (m ² .K/W)	EN 12667	1,10	1,67	2,22	2,78	3,33	3,89	
Réaction au feu	EN 13501-1	E						
Résistance à la traction parallèlement aux faces	EN 1608	≥ 20 kPa						
Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ)	EN 12086	≤ 2						
Perméabilité à la vapeur d'eau Sd (m)	EN 12086	0,08	0,12	0,16	0,20	0,24	0,28	
Résistivité à l'écoulement de l'air (AF)	EN 29053	≥ 4 KPa.s/m ³						

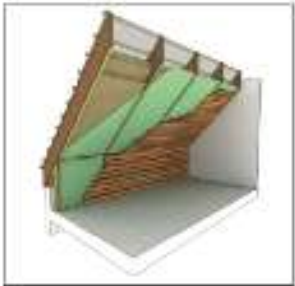
Formats disponibles :

- Epaisseur 40 mm en 1200 x 600 mm
- Epaisseurs de 60 à 140 mm en 1200 x 575 mm ou 1200 x 750 mm

CONSEILS D'UTILISATION

Préparation

- Quelle que soit l'application, vérifier au préalable que la paroi à isoler est saine, propre et en bon état. Pour la toiture, s'assurer que la couverture ne présente pas de défaut d'étanchéité.
- Déterminer l'épaisseur de l'isolant en fonction des performances thermiques souhaitées (pose en simple ou double couche).



Isolation de combles aménagés



Isolation de combles non aménagés entre solives



Isolation de murs maçonnés



Isolation de murs ossature bois

Mesures et découpes

Posés entre montants (chevrons, solives, murs ossature bois), les panneaux d'isolants doivent être installés en compression pour éviter les ponts thermiques. La mise en œuvre de l'isolant doit donc se faire en respectant un surdimensionnement de 1% de la longueur et de la largeur de chaque panneau par rapport à la distance entre montants et par rapport à la distance entre l'isolant et les parois périphériques (mur, plancher, plafond..).

Faire préalablement les mesures des distances mentionnées et effectuer si nécessaire les découpes des panneaux pour obtenir la surcote adaptée. Pour la découpe de ses isolants flexibles, ACTIS préconise l'utilisation d'un couteau « coupe tout » classique et de prendre appui sur une surface rigide. Pour les grandes longueurs, utiliser idéalement une table de découpe ou des appareils électroportatifs types scies électriques, circulaires, ou à ruban.

Principes de pose



- Positionner l'isolant entre les montants (mur ossature bois, entre chevrons), ou contre la paroi à isoler derrière une ossature métallique (mur brique), en respectant la surcote de coupe admise.
- S'assurer que les panneaux soient bien jointés entre eux pour éviter les ponts thermiques. Pour parfaire l'étanchéité en périphérie, utiliser un mastic silicone aux jonctions sol/mur, mur/plafond.
- Selon les cas, poser un pare-vapeur côté intérieur (côté chaud) en l'agrafant sur les montants ou le positionnant entre l'isolant et l'ossature métallique. Respecter un chevauchement des lés de 50 mm et recouvrir les jonctions avec un adhésif adapté.
- Poser le parement de finition.

Visserie et fixation

Pour la fixation temporaire des panneaux en deuxième couche croisée, utiliser de préférence des vis de longueur adaptée, avec des rondelles en métal ou plastique ($\varnothing = 2\text{cm}$ max). ACTIS recommande l'utilisation de vis à double filetage pour fixer dans les montants les contre-lattes qui maintiennent la ou les couches d'isolants et servent de support pour le parement de finition.

Stockage

Les isolants ACTIS doivent être stockés dans leur emballage sous abri et protégés des intempéries au cours de la pose.

Equipement

Les fibres de bois du panneau isolant ne provoquent pas d'irritation cutanée et ne sont pas dangereuses pour les voies respiratoires. Toutefois ACTIS recommande l'utilisation de lunettes de protection et d'un masque à poussières standard pour les travaux de longues durées.

Précautions contre le feu et finitions

L'isolant SYLVACTIS 55 FX est classé au feu E, suivant les normes Euroclasse. En règle générale, il est recommandé d'éviter tout contact entre l'isolant et une source de chaleur intense (soudure, flamme, étincelles..). La mise en œuvre d'un parement de protection doit être réalisée par un personnel qualifié, conformément aux règles professionnelles en vigueur et aux prescriptions des fabricants.

ACTIS
INNOVER POUR MIEUX ISOLER